Faites bouger votre assurance vie, nous la protégeons !

CONTRAT **PASSERELLE**

Des perspectives de performances dynamisées avec un capital garanti à l'échéance et en cas de décès auparavant.

L'assurance d'un esprit de famille

la France Mutualiste

PASSERELLE VERS LA PERFORMANCE ET LA SÉCURITÉ

Dynamisez votre épargne et sécurisez votre investissement grâce à la garantie en capital de la gestion Quiétude 2031

Combinez performance et stabilité pour donner tout son potentiel à votre épargne

Avec le contrat Passerelle, vous optez pour une assurance vie multisupport qui associe le fonds en euros de La France Mutualiste – réputé pour sa stabilité – et une unité de compte composée d'actions internationales(*).

Pour vous, c'est la possibilité de gains supérieurs avec un risque limité. Une alternative réellement attrayante à votre contrat actuel !

Bénéficiez d'une garantie en capital pour investir avec un risque limité

Pour orienter votre épargne, vous n'aimez pas vous engager à la légère. Nous, non plus. Nous avons donc aussi pensé à votre exigence de sécurité. Au-delà de sa perspective de performance, la gestion Quiétude 2031 vous permet de bénéficier au 2 janvier 2031(**), et en cas de décès auparavant, d'une garantie en capital sur la somme investie (nette de frais sur versement, déduction faite des éventuels impôts et taxes prévus par la réglementation, hors rachat, arbitrage et avance non remboursée).

Cette garantie vous permet de sécuriser votre épargne, quelles que soient les évolutions des marchés financiers. Un gage de tranquillité pour vous.

Profitez du cadre fiscal avantageux de l'assurance vie pour transmettre votre capital

En transférant partiellement ou totalement votre assurance vie sur le contrat Passerelle, vous conservez les avantages de votre contrat d'origine.

Ainsi, vous avez tout loisir de préparer votre transmission, avec des possibilités d'exonération des frais de succession et la liberté de choisir un bénéficiaire indépendamment des règles de succession.

(*) La valeur des unités de compte (UC) n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant des marchés financiers. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital, hors période de garantie.

(**) En cas de sortie anticipée de la gestion Quiétude 2031 avant sa date d'échéance, l'adhérent perdra le bénéfice des garanties.

PASSERELLE VERS LA DIVERSITÉ CONTRÔLÉE

De nouvelles perspectives s'ouvrent à vous... avec un capital garanti à terme à la clef !

GESTION QUIÉTUDE 2031

Diversifiez votre épargne
avec un profil multisupport...

En souscrivant au contrat d'assurance vie Passerelle, vous investissez votre capital dans la gestion Quiétude 2031 multisupport qui prévoit, à la souscription, une répartition fixe de la somme investie.

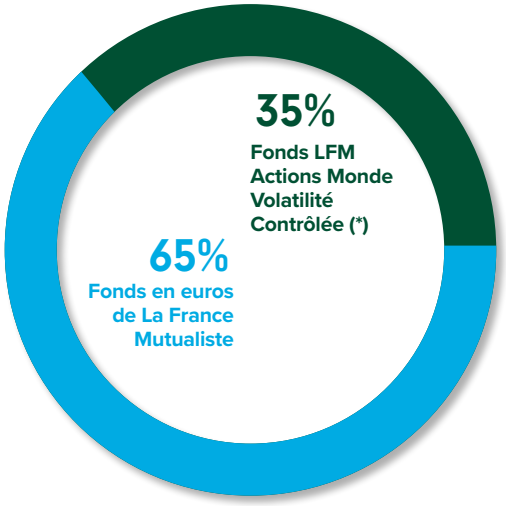

Et vivez tranquillement jusqu'au terme
en préservant votre capital**

Les 2 avantages majeurs de la GESTION QUIÉTUDE 2031

1 **En cas de scénario favorable** et de fluctuation à la hausse de la valeur de l'unité de compte, vous réalisez des gains à terme supérieurs à ceux escomptés aujourd'hui d'un produit monosupport en euros.

2 **En cas de scénario défavorable** et de fluctuation à la baisse de la valeur de l'unité de compte, votre capital est garanti*** au terme de la gestion Quiétude 2031, le 2 janvier 2031.

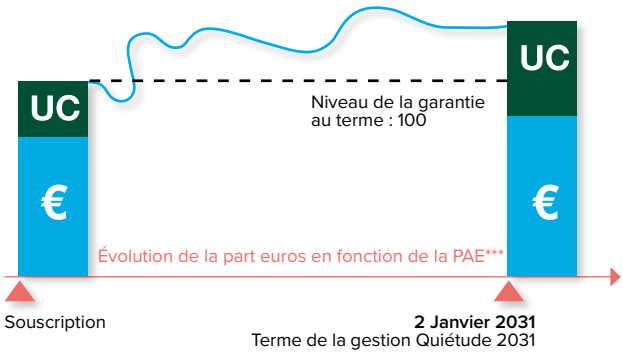

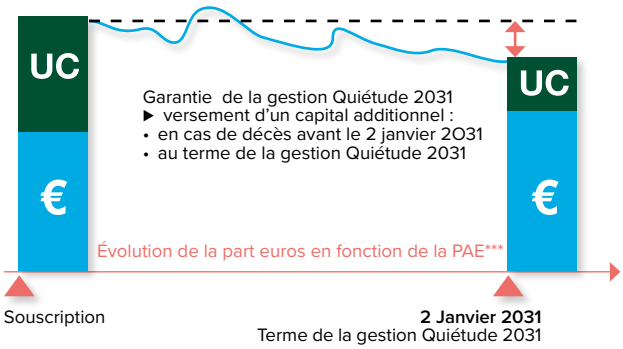

Répartition du versement sur la gestion Quiétude 2031	65% Fonds en euros de La France Mutualiste	35% Fonds LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée*

Les données utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière un engagement contractuel de la part de La France Mutualiste.

* La valeur des unités de compte (UC) n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant des marchés financiers. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital, hors période de garantie.

** Net de frais sur versement, déduction faite des éventuels impôts et taxes prévus par la réglementation, hors rachat, et avance non remboursée.

*** Participation aux excédents.

PASSERELLE VERS LE TRANSFERT IMMÉDIAT

C'est le moment d'agir !

Avec LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée, profitez de l'attractivité des marchés d'actions internationaux[1]

- Une unité de compte diversifiée qui mise sur le potentiel des marchés financiers internationaux en bénéficiant de l'exposition à l'univers actions de l'indice de référence MSCI **World ESG Leaders**[2]. **L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital.**

- Parce que les marchés internationaux sont fluctuants, nous vous proposons un fonds avec **une volatilité contrôlée et limitée à 15 %**.

LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée est géré par AMUNDI[3], leader européen de la gestion d'actifs et classé dans le Top 10 mondial du classement des fonds par les asset managers[4].

Passerelle vers les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)

La partie diversifiée (hors fonds €) qui représente 35%, est investie en totalité sur le support LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée. LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée fluctue en fonction d'un indice de référence MSCI World ESG Leaders répondant aux critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

(1) La valeur des unités de compte (UC) n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant des marchés financiers. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital.
(2) Pour plus de détails sur la politique et l'objectif d'investissement du fonds ainsi que les risques, veuillez consulter le prospectus et le Document d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) de LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée. Le MSCI World ESG Leaders fait partie de la série d'indices MSCI ESG Leaders. La sélection de ses composantes se fonde sur les données de MSCI ESG Research. Plus d'informations relatives à l'indice sont disponibles auprès de MSCI (www.msci.com). L'indice MSCI World ESG Leaders est la propriété exclusive de MSCI Inc. ("MSCI"). MSCI et les noms d'indices MSCI sont des marques de services de MSCI ou de ses filiales et ont été autorisés à être utilisés dans certains cas par Amundi Asset Management. Les instruments financiers décrits ici ne sont en aucune façon sponsorisés, avalisés ou promus par MSCI et MSCI n'a aucune responsabilité au regard de ces instruments financiers. Aucun acheteur, vendeur ou détenteur de ces instruments financiers, ou toute autre personne ou entité, ne doivent utiliser ou se référer à un nom commercial ou à une marque MSCI dans le but de sponsoriser, avaliser, commercialiser ou promouvoir ces instruments financiers sans avoir contacté préalablement MSCI afin d'obtenir son autorisation. En aucun cas, une personne ou entité ne peut prétendre à une affiliation quelconque avec MSCI sans l'autorisation écrite préalable de MSCI.
(3) Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée de droit français au capital de 1 086 262 605 euros immatriculée sous le numéro Siren B 437.574.452 au RCS de Paris, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le numéro GP 04000036 dont le siège social est situé au 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris.
(4). Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2019 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2017.

- Vous êtes adhérent de La France Mutualiste…
- Vous possédez un contrat d'assurance vie 100% € ou peu diversifié…
- Vous aimeriez bien avoir plus de performances tout en sécurisant votre capital ?

Découvrez PASSERELLE …

Notre nouveau contrat d'assurance vie multisupport dynamique, avec un capital garanti à terme.

Et profitez-en pour transférer partiellement ou totalement votre ancien contrat en toute tranquillité dès maintenant !

5 RAISONS

DE TRANSFÉRER VOTRE CONTRAT ACTUEL SUR LE CONTRAT PASSERELLE

- La garantie d'un capital en cas de décès pendant la durée de la gestion Quiétude 2031 et en cas de vie au terme du profil
- Des perspectives de gains supérieures à celle d'un contrat 100% euros
- La transmission d'un capital garanti, à vos bénéficiaires, dans les conditions fiscales avantageuses de l'assurance vie
- Le maintien de l'antériorité fiscale de votre contrat suite au transfert
- Le choix d'un indice ESG (Environnement Social Gouvernance)

" Dans le cadre de la loi Pacte, nous souhaitons encourager et faciliter la diversification de votre épargne en limitant le risque à terme. C'est ce que permet la gestion Quiétude 2031 de ce contrat : un fonds € solide, un investissement contrôlé en actions internationales et une garantie en capital au terme et en cas de décès auparavant. "

Dominique TRÉBUCHET,
Directeur Général de La France Mutualiste

Document à caractère publicitaire et non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos : Istock - 000BPA0720/V2

C'est bon de faire partie de la famille !

À La France Mutualiste, nous proposons toute une gamme de produits pour vous accompagner au quotidien.

Assurance auto* qui s'adapte à votre conduite et vous couvre partout, grâce à nos offres d'assistance, 0km, 24h/24 et 7j/7.

Assurance habitation* sur mesure qui répond à vos besoins et à vos usages.

Assurance emprunteur* pour garantir l'achat de votre bien immobilier ou un crédit à la consommation.

Protection juridique* pour vous aider à régler vos litiges de la vie courante.

Vous souhaitez en savoir plus
sur le transfert de votre contrat actuel
vers le contrat **PASSERELLE** :

Contactez-nous

01 40 53 78 00

N'attendez pas pour faire transférer votre contrat !

INFORMATIONS
Du fait de leur nécessaire simplification, les informations sur ce placement sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Tout investissement doit se faire sur la base du prospectus du produit (disponible sur le site de La France Mutualiste ou sur simple demande). L'investissement doit correspondre aux objectifs et au profil d'investisseur de l'adhérent ainsi qu'à sa situation patrimoniale et budgétaire, déterminés dans le cadre d'un recueil d'informations.

Suivez-nous

www.lafrancemutualiste.fr

L'assurance d'un esprit de famille

la France Mutualiste

*Offre proposée par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste - Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 975 BREST) - SIRET n° 524 259 975 00026 - Rue Jean Fourastié – CS 80003 – 29480 Le Relecq Kerhuon. La France Mutualiste n'est pas l'assureur.
La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132 - Tour Pacific, 11-13 cours Valmy 92977 Paris La Défense Cedex.